

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SAUJON**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Convocation et affichage : le 15/09/2023

Affichage de la liste des délibérations :
le 05/10/2023

Nombre de membres en exercice : 17

Présents : 09	Votants : 14
	Pour : 14
	Contre : 0
	Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit septembre à 18 heures, le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Jean-Luc GENSAC, Vice-Président.

PRÉSENTS : Jean-Luc GENSAC, Vice-Président, Véronique BETIZEAU, Sandrine LAPEYRADE-TISON, Marie-Madeleine ROUIL, Michel JOLY, membre élus ; Chantal ARTUS représentant le secours catholique ; Yves SIROT représentant Ensemble et Solidaires – UNRPA ; Madeleine CHARBONNIER, Bernard GEOFFROY, membres nommés

ABSENTS EXCUSES ET REPRESENTES : Jean DAUDENS, membre élu qui donne pouvoir à Véronique BETIZEAU ; Marlène GIRAUDEAU représentant Handisport Royan, qui donne pouvoir à Marie-Madeleine CHARBONNIER ; Jean-François MOREL, membre élu qui donne pouvoir à Sandrine LAPEYRADE-TISON ; Pascale GADAL, membre nommé qui donne pouvoir à Marie-Madeleine ROUIL ; Emmanuelle TANTIN représentant l'UDAF, qui donne pouvoir à Jean-Luc GENSAC

ABSENTS EXCUSES NON REPRESENTES : Pascal FERCHAUD, Président ; Michèle BOURSIER, membre nommé

ABSENTE NON EXCUSEE : Alexandra LAVOIES, membre élu

ASSISTAIENT EGALEMENT : Carole BRUNET-ARTAXET, Directrice ; Wladimir GENYK, invité permanent expert

Délibération n° 2023-09-06

**POLE ENFANCE JEUNESSE : MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN ADJOINT D'ANIMATION
ET RECRUTEMENT D'UN ADJOINT D'ANIMATION STAGIAIRE**

Afin de faire face aux besoins croissants du Pôle Enfance Jeunesse, il est proposé :

- au 01 janvier 2024 : l'augmentation du temps de travail d'un adjoint d'animation titulaire de 27/35^{ème} à 28/35^{ème}.

Ce poste serait pourvu sur un emploi vacant au tableau des effectifs suite à la démission d'un adjoint d'animation au 22 avril 2023 (poste créé par délibération du 05 mai 2015).

- au 01 janvier 2024 : le recrutement d'un adjoint d'animation stagiaire à 27/35^{ème} (sur emploi vacant au tableau des effectifs suite à la modification du temps de travail du poste cité ci-dessus ; poste créé par délibération du 28 janvier 2014).

Le tableau des effectifs sera modifié en conséquence.

Les crédits nécessaires seront prévus au budget 2024.



P/Le Président,
et par délégation,
Le Vice-Président du CCAS,

Jean-Luc GENSAC